

PROGRAMME DE FORMATION À LA PASSERELLE BEA (BOÎTE AUTOMATIQUE) VERS B TRADITIONNEL (BOÎTE MANUELLE)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule de la catégorie B avec une boîte manuelle

Condition D'inscription

- Posséder le permis B sur boîte automatique

Déroulement de la formation

Pour les personnes titulaires d'un permis BEA (boîte automatique) pour des raisons non médicales et qui souhaitent conduire un véhicule à boîte manuelle, pas besoin de repasser l'examen pratique. Une simple régularisation du permis de conduire suffit en suivant une formation de 7 heures comprenant deux étapes :

1) Etape 1 : Durée de 2 heures

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

2) Etape 2 : Durée de 5 heures

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'écoconduite
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

L'auto-école délivrera, à la fin de la formation, une attestation au conducteur et un exemplaire à l'autorité administrative avec la demande de fabrication du nouveau permis sur ANTS dont elle se chargera.

RESULTATS ATTENDUS

Avoir un niveau de conduite sécuritaire suffisant d'un véhicule avec boîte manuelle

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

• QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

• MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- o Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- o Alternance de théorie et de pratique
- o Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- o Véhicules adaptés à l'enseignement.
- o Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

• EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- o Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- o Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : Suivre la formation dans son intégralité.

SANCTION DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis B »

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

7 heures de conduite minimum

PRIX DE LA FORMATION

Nous consulter

DATE(S) :

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter <https://www.automobile.ceremh.org/>